

MERCREDI 2 JUILLET 2025 - 18H00
Hôtel communautaire LESNEVEN

- CONSEIL COMMUNAUTAIRE -

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 40
Nombre de conseillers en exercice : 40
Nombre de conseillers présents : 35
Quorum atteint

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

L'an deux mille vingt-cinq le 2 juillet à 18 heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle du conseil de l'hôtel communautaire à Lesneven sur la convocation qui leur a été adressée par la Présidente de la Communauté Lesneven Côte des Légendes le 26 juin 2025, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers communautaires titulaires :

Commune	NOM	Prénom	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
GOULVEN	ILIOU	Yves	X		
GUISSENY	CABON	Herveline	X		
GUISSENY	CONQ	Mickaël	X		
GUISSENY	RAPIN	Raphaël	X		
KERLOUAN	COLLIOU	Christian	X		
KERLOUAN	GAC	Marie-Jo		X	Christian COLLIOU
KERLOUAN	GUÉZÉNOC	Georges	X		Arrivée au point 3
KERNILIS	IMBERDIS	François-Xavier		X	Sandra ROUDAUT
KERNILIS	ROUDAUT	Sandra	X		
KERNOUËS	BÈLE	Christophe	X		
LANARVILY	FRANQUES	Xavier	X		
LE FOLGOËT	CASTEL	Odette	X		
LE FOLGOËT	KERBOUL	Pascal	X		
LE FOLGOËT	LE GALL	Michel	X		
LE FOLGOËT	LE ROUX	Emmanuelle	X		
LESNEVEN	BALCON	Claudie	X		
LESNEVEN	BERTHOU	Christine	X		
LESNEVEN	BOUCHARE	Julien	X		
LESNEVEN	CHAPALAIN	Claire	X		
LESNEVEN	CORNIC	Pascal	X		
LESNEVEN	KERMARREC	Nicolas		X	
LESNEVEN	LOAËC	Guy	X		
LESNEVEN	MARTIN	Aurélie	X		
LESNEVEN	LE BIHAN	Sophie	X		
LESNEVEN	QUINQUIS	Yves	X		
PLOUDANIEL	BOUCKAERT	Isabelle	X		Arrivée au point 3
PLOUDANIEL	GUIZIOU	Pierre	X		
PLOUDANIEL	MAYOL	Sandrine	X		
PLOUDANIEL	SERVEL	Philippe	X		
PLOUDANIEL	TANNÉ	Michel	X		
PLOUIDER	LAGADEC	Marylène	X		Arrivée au point 3
PLOUIDER	MAZÉ	David		X	Marylène LAGADEC
PLOUIDER	PAUGAM	René	X		
PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	ABGRALL	Sandrine	X		
PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	GOULAOUIC	Pascal	X		
PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	ABAUTRET	Pierre	X		
SAINT-FREGANT	GALLIOU	Cécile	X		
SAINT-MEEN	BEAUGENDRE	Louis	X		
SAINT-MEEN	MADEC	Jean-Pierre		X	Louis BEAUGENDRE (avec déports points 3 à 12)
TREGARANTEC	TOUDIC	Yann	X		

Secrétaire de séance : Michel LE GALL

En préambule et après l'appel, la Présidente demande à l'assemblée de pouvoir avancer le point consacré à la création d'un réseau pour l'habitat des jeunes et des saisonniers juste après le point relatif à la communication des décisions puisque Jeanne FAUVEL, cheffe de projet PVD, vient présenter ce point.

Avis favorable de l'assemblée

Ci-après, la nouvelle numérotation de l'ordre du jour de la séance :

1. Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 21 mai 2025
2. Communication des décisions
3. Création d'un réseau pour l'habitat des jeunes et des saisonniers : convention de partenariat avec AILES
4. Finances : attribution d'un fonds de concours à la commune de Kerlouan – Création d'une aire de loisirs/jeux
5. Finances : attribution de subventions
6. Démarche infra Polmar et PICS : adhésion de la CLCL au syndicat VIGIPOL
7. Projet de PEP/PAPI : déclaration d'intention commune entre la CLCL, HLC et la CCPL
8. Projet PEP/PAPI : convention de prestation de services pour la phase d'études préalables
9. Economie : cession foncière ZAE Lanveur – Plounéour Brignogan Plages
10. Economie : aide à l'installation en agriculture – Dossier SCEA FOURN
11. SPED : Sotraval - avenant 1 - prolongation du contrat de quasi régie OM
12. SPED : Sotraval -avenant 2 - prolongation du contrat de quasi régie incinérables
13. Commissions thématiques : remplacement de Valérie NEVEZ – Commune de Guissény
14. Pôle Métropolitain du Pays de Brest : rapport d'activité 2024
15. MEGALIS Bretagne : rapport d'activité 2024
16. SEMBREIZH : rapport d'activité 2024
17. Questions diverses

- TABLEAU DES DÉCISIONS -

Liste des délibérations examinées en séance du 02/07/2025

OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	Numéro d'acte	VOTE
Institutions et vie politique		
Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 21 mai 2025	62	Approuvé à l'unanimité
Communication des décisions	63	Information réglementaire
Logements jeunes et saisonniers		
Création d'un réseau pour l'habitat des jeunes et saisonniers : projet de convention de partenariat avec AILES	64	Avis favorable à l'unanimité Déport de M. MADEC Jean-Pierre
Finances		
Attribution d'un fonds de concours pour la création d'une aire de jeux et de loisirs à Kerlouan	65	Approuvé à la majorité C. COLLIOU + G. GUEZENOC ne prennent pas part au vote Déport de M. MADEC Jean-Pierre
Attribution de subventions 2025	66	Approuvé à l'unanimité Déport de M. MADEC Jean-Pierre
GEMAPI		
Démarche Infra Polma et PICS : adhésion de la CLCL au syndicat VIGIPOL	67	Approuvé à l'unanimité Déport de M. MADEC Jean-Pierre
Projet PEP/PAPI : lettre d'intention commune entre la CLCL, HLC et la CCPL pour la phase d'études préalables	68	Approuvé à l'unanimité Déport de M. MADEC Jean-Pierre
Projet PEP/PAPI : convention de prestation de services pour la phase d'études préalables	69	Approuvé à l'unanimité Déport de M. MADEC Jean-Pierre
Economie		
Cession foncière ZAE Lanveur – Plounéour-Brignogan-Plages	70	Approuvé à l'unanimité Déport de M. MADEC Jean-Pierre
Aide à l'installation en agriculture – Dossier SCEA FOURN	71	Approuvé à l'unanimité Déport de M. MADEC Jean-Pierre
SPED		
SOTRAVAL : avenant 1 – Prolongation du contrat de quasi régie – Ordures Ménagères OM	72	Approuvé à l'unanimité Déport de M. MADEC Jean-Pierre
SOTRAVAL : avenant 2 – Prolongation du contrat de quasi régie – Déchets incinérables	73	Approuvé à l'unanimité Déport de M. MADEC Jean-Pierre
Fonctionnement des assemblées		
Commissions thématiques de la CLCL : remplacement de Valérie NIVEZ – Commune de Guissény	74	Information réglementaire
Intercommunalités		
Présentation du rapport d'activité 2024 du Pôle Métropolitain du Pays de Brest	75	Information réglementaire
Présentation du rapport d'activité 2024 de MEGALIS Bretagne	76	Information réglementaire
Présentation du rapport d'activité 2024 de SEMBREIZH	77	Information réglementaire

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance sont affichées sur le site internet de la CLCL (<https://www.clcl.bzh/conseils-deliberations>) et sont communicables sur support papier sur demande.

Art. L.2121-25 : Nouvelles dispositions applicables au 1^{er} juillet 2022 – Fonctionnement du conseil communautaire.

Le 07/07/2025

La Présidente,
Claudie BALCON


